

« Observatoire du Donon »

Diagnostic de l'impact des cervidés sur l'avenir des peuplements forestiers,
base de travail pour la gestion

Synthèse de l'étude / Février 2011



Dans un contexte de difficultés de régénération forestière persistant depuis plusieurs décennies au sein du massif du Donon, une structure de concertation appelée « Observatoire du Donon » a été créée en 1998. L'objectif annoncé est le rétablissement d'un équilibre durable entre le milieu forestier et les populations animales. Son fonctionnement a été formalisé en 2006 par une convention de partenariat signée par quatorze partenaires, tous acteurs du monde forestier ou cynégétique.

Une première étude a porté sur **l'état de la population de cerf** présente sur les forêts de l'observatoire. L'analyse d'un faisceau d'indicateurs (indice nocturne d'abondance, analyse du tableau de chasse, poids des faons) relevés sur la période de 1998 à 2007 a montré que les effectifs de cerfs sont stables mais supérieurs aux capacités naturelles d'accueil du milieu.

En complément de ce travail et dans l'objectif d'évaluer l'impact actuel des cervidés sur le renouvellement de la forêt, les partenaires de l'observatoire ont lancé en 2008, **un diagnostic de la régénération des peuplements forestiers** à l'échelle du massif (75 000 ha). L'ONCFS et le Cemagref ont piloté cette étude, en partenariat avec l'ONF et le CRPF.

Les principes du diagnostic

Les documents de gestion forestière (aménagement et plans simples de gestion) fixent dans la durée les objectifs sylvicoles notamment de régénération : composition en essences, répartition dans l'espace. Le diagnostic mené dans le cadre de l'Observatoire consiste à caractériser l'état de la régénération de chaque peuplement au regard des objectifs fixés. Deux critères sont particulièrement importants :

- la ou les essences-objectif de production (sapin, épicéa, hêtre...)
- la densité présente et la bonne distribution spatiale de tiges viables de ces essences (tige de bonne vigueur, conservée pour l'avenir du peuplement)

Pour les régénérations naturelles, le seuil de 5 000 tiges viables/ha correspond à la référence nationale. Pour les plantations, les normes considérées découlent de l'arrêté alsacien n°2010/121 qui fixe la densité de plants viables attendue à 5 ans (1 050 tiges/ha pour le douglas et le mélèze, et 1 400 tiges/ha pour l'épicéa)

Lorsque les densités observées de tiges viables excèdent les normes, le peuplement est classé "absence de problème". Dans les autres cas et en fonction des écarts à la norme, les peuplements sont classés en "pronostic incertain" ou "avenir compromis". Les origines probables des difficultés mises en évidence sont alors recherchées.

De l'échantillonnage à l'analyse des données

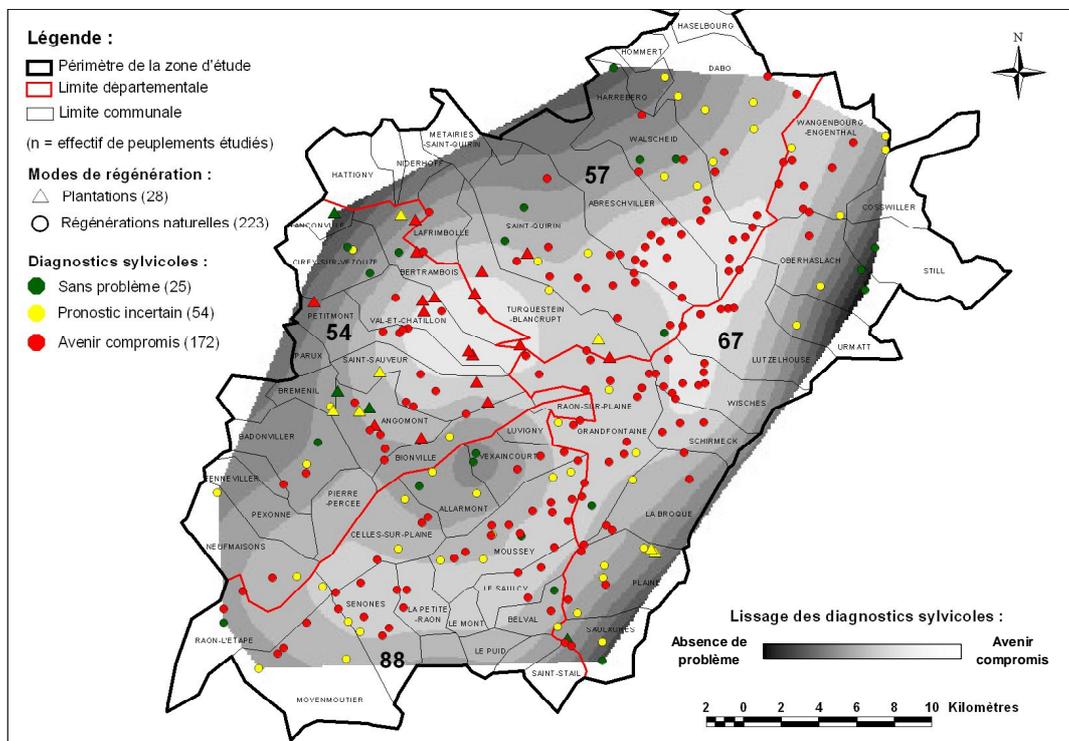
La réalisation du diagnostic repose sur une démarche scientifique rigoureuse et avérée. En 2009, un recensement exhaustif des peuplements en régénération, sensibles à l'abrutissement des cervidés (hauteur inférieure à 2 mètres), a montré que 11 % de la surface du massif est potentiellement dégradé, soit 1 868 peuplements (8 000 ha). Un plan d'échantillonnage statistique basé sur 5 critères a permis de constituer l'échantillon représentatif à expertiser, soit 251 peuplements. Les observations ont été réalisées sur le terrain durant le printemps 2010. Les données recueillies ont ensuite été compilées et analysées.

Les résultats sylvicoles

68 % des peuplements expertisés présentent des niveaux de régénération largement insuffisants (avenir compromis) et pour 22 % d'entre eux le seuil observé reste inférieur aux normes (pronostic incertain). **Ce bilan porte donc à 90 % la proportion de peuplements dont le niveau et la qualité de la régénération sont en inadéquation avec les objectifs sylvicoles poursuivis.**

La représentation spatiale du diagnostic à l'échelle du massif

En utilisant un modèle d'analyse spatiale, appliqué aux 251 peuplements examinés, on met en évidence une très forte hétérogénéité de la répartition des zones à problèmes (cf. Figure ci dessous).



Deux zones, situées sur les crêtes, aux interfaces des départements Meurthe-et-Moselle/Moselle et Moselle/Bas-Rhin présentent d'importants problèmes de régénération. Un troisième secteur situé dans le département des Vosges se caractérise par des problèmes de régénération de moindre importance.

L'impact des cervidés

Sur l'ensemble du massif, les cervidés constituent la cause majoritaire de l'échec des régénérations. Pour les peuplements dont l'avenir est compromis ou incertain, la responsabilité des cervidés est directement engagée dans 69 % des cas et partagée dans 24 % des cas (causes multiples). Les cervidés sont totalement dédouanés dans 7 % des cas (autres causes).

Des pistes de réflexion pour sortir de cette situation

Ce diagnostic constitue le premier état de référence de la situation sylvicole du massif du Donon. Il doit concourir à l'engagement de mesures concertées avec l'ensemble des partenaires. La convergence entre les résultats des études antérieures relatives aux populations de cerf (Bonenfant, 2007) et ceux des diagnostics sylvicoles (2010) montre la nécessité d'agir prioritairement sur certains secteurs (zones de crêtes). Ainsi, une concertation interdépartementale dans la mise en place de mesures de gestion identiques est à préconiser, en s'affranchissant des limites départementales et de la nature foncière des forêts.

Dans cette situation fortement dégradée, la réduction sensible des effectifs de cervidés présents sur les zones les plus touchées constitue un préalable à toutes mesures portant en particulier sur la gestion des habitats.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier :

Du Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges
Des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Lorraine et d'Alsace
Des Directions Régionales de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement de Lorraine et d'Alsace
Des Conseils Régionaux de Lorraine et d'Alsace